

# Sauvegarde et Défense de l'Environnement De Mandelieu la Napoule et de l'Esterel

Association déclarée en Sous-préfecture de Grasse le 10 Mai 20005 : n° 0061021504 et au JO N° 24 du 11 juin 2005 enregistré sous le n° 64

Mandelieu, le 7 octobre 2005

**Monsieur BROCHANT**  
**Député des Alpes-Maritimes**

Monsieur le Député,

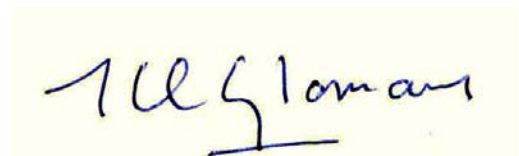
Je me permets de vous écrire concernant des informations ambiguës et contradictoires de la part du Préfet et du Président du Conseil Général des Alpes Maritimes sur l'implantation d'un C.S.D.U (Classe 2) dans le site de Barbossi à Mandelieu la Napoule.

Les adhérents demeurent très inquiets en dépit des propos du Maire, qui considère que le dossier n'est plus d'actualité donc clos.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous informer sur l'état actuel du dossier.

Je vous remercie.

Recevez, Monsieur le Député, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président de la SDEMNE  
Jean-Claude GLOMAUD